

L'atelier des artistes en exil

Interview de Sarah Gorog,
directrice de l'antenne Marseille

UAM : Bonjour. Nous sommes ravis de vous rencontrer et de parler de « l'atelier des artistes en exil ». Pouvez-vous nous présenter l'association en quelques mots ?

AAE : Bonjour, je suis ravie également. L'association artistique « l'atelier des artistes en exil » s'est fondée à Paris en 2017. Les fondateurs sont Judith Depaule et Ariel Cypel. Ils ont aujourd'hui un espace de 1000 m² et accueillent entre 200 et 300 artistes depuis quatre ans. Ils ont décidé d'ouvrir une antenne à Marseille il y a trois mois dont je suis responsable, en binôme avec Nicolas Stolypine, spécialisé dans les droits des étrangers. L'atelier des artistes en exil accueille des artistes exilés en France pour les accompagner dans leur art et leurs démarches administratives. Dans l'association, il n'y a plus de différence entre le statut social, juridique et artistique. L'idée est de suivre ces personnes au quotidien à travers leurs projets artistiques tout en les accompagnant dans leur demande d'asile si nécessaire. C'est vraiment concret. Nous leur apprenons les codes du pays et leur proposons un espace de travail pour qu'ils puissent travailler en autonomie et trouver par la suite des contrats, des expositions, des résidences d'artiste rémunérées.

Nous sommes d'ailleurs actuellement au SOMA à Marseille où l'exposition « Dieu a le \$IDA » se déroule. Orion Lalli, un artiste brésilien exilé, y présente ses oeuvres et des performances. C'est notre premier événement public à Marseille et nous sommes ravis, il y a de nombreux visiteurs et de très belles rencontres.

UAM : L'atelier est-il ouvert à toutes les disciplines artistiques ? Aux auteurs et aux poètes aussi ?

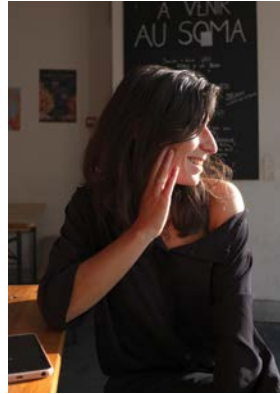
AAE : Oui bien sûr, ce sont les artistes qui font l'art. Il y a des plasticiens, des réalisateurs, des musiciens, des dramaturges, des poètes...

UAM : Et vous accueillez tous les artistes en exil ?

Interview
Hamza & Eléonore Aublayd

Photographies
Olivier Sarrazin

Traduction en anglais
Eléonore Aublayd



AAE : Ce que nous entendons par « exil » dans l'association, ce sont des personnes qui sont en danger dans leur pays. Nous ne pouvons pas parler de tous les étrangers car nous accompagnons également les artistes en exil dans leur demande d'asile et leur statut de réfugié politique. Nous avons cet axe-là.

UAM : Quels sont les outils mis en place dans l'atelier ?

AAE : Atelier théâtre, danse, musique et plastique au même endroit que la permanence juridique et les cours de français. C'est un lieu où tout se croise et un espace de rencontre entre des artistes qui viennent d'univers différents : des militants politiques, LGBT, des artistes traditionnels afghans, africains. C'est mélangé et ouvert.

Et aujourd'hui, nous avons une grande nouvelle à annoncer. Grâce au soutien de Montevidéo, nous avons désormais un espace à La Cômérie, un ancien couvent devenu résidences d'artistes. Nous sommes très contents de nous installer et d'y accueillir les artistes en exil.

UAM : Bravo à l'atelier ! C'est un très beau lieu où nous serons très heureux de vous retrouver. Merci Sarah Gorog pour cette rencontre et ces beaux projets. À bientôt !

Pour plus d'informations :
<http://aa-e.org/fr>



Marseille, février 2022, lors de l'exposition « Dieu a le \$IDA » d'Orion Lalli au SOMA.

UAM : Hello. We are delighted to meet you and to talk about "l'atelier des artistes en exil". Can you introduce the non-profit organization in a few words?

AAE : Hello, I am delighted too. The art association "l'atelier des artistes en exil" was founded in Paris in 2017. The founders are Judith Depaule and Ariel Cypel. Now, they have a space of 1000 m² and they have been hosting between 200 and 300 artists for four years. They decided to open a branch in Marseille three months ago. I am in charge of it with Nicolas Stolypine, who specializes in the rights of foreigners. L'atelier des artistes en exil welcomes artists in exile in France to accompany them in their art and their administrative procedures. Here, there is no longer any difference between social, legal and artistic status. The idea is to follow these people on a daily basis through their artistic projects while accompanying them in their asylum application if needed. It's really concrete. We teach them the codes of the country and we offer them a working space so that they are able to work independently and then find contracts, exhibitions and paid artist residencies.

We are currently at the SOMA in Marseille. The exhibition "Dieu a le \$IDA" [God has AID\$] is taking place there. Órion Lalli, an exiled Brazilian artist, is presenting his works and performances. This is our first public event in Marseille and we are delighted; there are many visitors and very nice meetings.

UAM : Is the workshop open to all artistic disciplines? To authors and poets too?

AAE : Yes, of course, it is the artists who make the art. There are visual artists, directors, musicians, playwrighters, poets...

UAM : And you welcome all artists in exile?

AAE : What we mean by "exile" in the association is people who are in danger in their country. We can't talk about all foreigners because we also accompany artists in exile in their application for asylum and their political refugee status. We have this axis.

UAM : Which tools are used in the Atelier?

AAE : Theater, dance, music and visual art workshop in the same place as the legal permanence and the French courses. It's a place where everything crosses and a meeting space between artists who come from different worlds: political activists, LGBT, traditional Afghan and African artists. It is mixed and open.

And today we have great news to announce. Thanks to the support of Montevidéo, we now have a space at La Cômérie, a former convent turned artist residence. We are very happy to move in and to welcome artists in exile.

UAM : Congratulations! It's a very beautiful place where we will be very happy to meet you again. Thank you Sarah Gorog for this meeting and these beautiful projects. See you soon!